




Les Tasse-Cailloux Sarthois vous proposent : 50 km ou 2 x 25 km MARCHÉ AUDAX



À SOULITRÉ dimanche 6 mars 2022

Lieu de départ : 8h ou 13h30 - salle des fêtes, Grand rue, proche église

La marche Audax n'est pas une compétition mais une marche à allure régulière (6 km/h) derrière des capitaines de route. Les participants sont tenus de respecter le code de la route. Gilet jaune obligatoire  Les non-licenciés à la FFRandonnée pédestre devront présenter un certificat médical, datant de moins d'un an, les autorisant à la marche sportive.

Au vu des contraintes sanitaires actuelles, le Pass sanitaire sera exigé. Nous nous adapterons aux restrictions en vigueur : les ravitaillements pendant les marches sont prévus par le club et comme d'habitude, le pique-nique du midi sera tiré du sac à dos. Nous espérons pouvoir vous offrir le potage et le dessert, ainsi que l'apéritif.

Pensez à votre gobelet. En cas d'oubli, nous aurons à disposition des gobelets réutilisables (1€)

Afin de faciliter l'organisation de cette marche, l'inscription est à faire avant le **28 février 2022**

Renseignements : Anne BRUNET
abrunanne@aol.com
06 63 02 77 19 par SMS

Bulletin d'inscription à retourner à Anne BRUNET – 1 cours St Damien – 72000 LE MANS.

Nom – Prénom ☎

Adresse

Courriel N° licence

Club.....

HORAIRES, DISTANCE ET TARIFS

8 h : 50 km → 13 € 8 h : 25 km → 8 € 13 h 30 : 25 km → 8 €

(Chèque à l'ordre des Tasse-Cailloux Sarthois)

Quelque soit la distance choisie, si vous n'êtes pas licenciés dans un club sportif, vous devrez présenter un certificat médical datant de moins d'un an, vous autorisant à la pratique de la marche sportive. Sinon, vous déclarez avoir les capacités pour participer à la marche Audax du 6 mars 2022. Cette inscription vaut déclaration de bonne santé. Le Comité organisateur décline toute responsabilité contre tout incident pouvant survenir aux participants du fait de la surestimation de leurs capacités physiques.

Le Mans, le

Signature : .